

ARRÊTÉ.

DIRECTION
DE L'ARCHITECTURE.

BUREAU
DE LA DOCUMENTATION GÉNÉRALE.

FOUILLES ET ANTIQUITÉS.

59
LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et le décret du 18 mars 1924 déterminant les conditions de son application ;
VU les lettres du 17 avril 1953 de M. Paul PIMENT, propriétaire à VIX (Côte d'Or) et du 20 Avril 1953 de M. René JOFFROY, Conservateur du Musée Municipal de CHATILLON S/SEINE, par lesquelles ils donnent leur consentement,
La Commission des Monuments historiques entendue,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — Les objets mobiliers ou immeubles par destination ci-après désignés sont classés parmi les monuments historiques :

COTE - D'OR

CHATILLON-sur-SEINE

Musée Municipal

OBJETS provenant de la fouille d'un tumulus à VIX, selon l'inventaire ci-joint.

ART. 2. — Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de la Côte d'Or, au Maire de la commune de CHATILLON S/SEINE et au Conservateur du Musée Municipal de CHATILLON S/SEINE

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 18 JANV 1956

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur du Cabinet,

Matteo Connet
MATTEO-CONNET

*Taper 3 amplifications
de l'arrêté Obj. Mobil.
1/20 13/1/56*

TUMULUS de VIX (Côte d'Or)

Inventaire des objets trouvés dans le tumulus :

- I) Cratère de bronze à anses en volute (hauteur 1.40 m)
- 2) Couvercle à poignées du dit cratère, surmonté d'une statuette féminine de bronze de 0.19 m de hauteur
- 3) Phiale en argent à ombilic en or (diamètre 0.23 m)
- 4) Coupe céramique attique à figures noires dite de Droop
- 5) Coupe céramique grecque unie (diamètre 0.175 m)
- 6) Oénochoé bronze à anse à palmette (hauteur 0.26 m)
- 7) Bassin de bronze à deux anses décorées de palmettes et d'un filet (diamètre 0.36 m)
- 8) Bassin de bronze à deux anses décorées de palmettes (diam. 0.35m)
- 9) Bassin (lebes) de bronze à rebord (diamètre 0.56 m)
- 10) 4 bandages de roues de char, en fer (diamètre 0.74 m)
- 11) 4 revêtements de moyeux en tôle de bronze
- 12) 4 essés de moyeux bronze
- 13) 17 plaquettes de bronze ajourées (garnitures des côtés du char)
- 14) 14 balustres de bronze (garnitures des côtés du char)
- 15) 3 rondelles bronze ajourées (diamètre 0.06m)
- 16) 1 torques bronze roulé uni (diamètre 0.265 m)
- 17) 2 anneaux de jambe bronze roulé
- 18) 2 fibules en fer
- 19) 2 fibules bronze décorées d'ambre et de corail
- 20) 1 fibule à double bossette
- 21) 4 perles pierre dure polies
- 22) 5 perles d'ambre
- 23) 1 ornement tête en or (poids 495 gr)
- 24) 3 petits anneaux bronze plein
- 25) clous et crochets de bronze
- 26) Rondelles de bronze
- 27) 2 bracelets composés d'un fil de bronze et de perles d'ambre
- 28) 4 bracelets de schiste
- 29) Une tige de fer (armature du char)
- 30) Débris divers et échantillons de bois et de terres.